

Numéro 2, déc. 2023

ISSN 2960-2858

# LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche  
sur les Sociétés et civilisations  
(**LARSOC**)

Département d'histoire  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)  
01 BP V 18 Bouaké 01  
[revuecahiersdelarsoc@gmail.com](mailto:revuecahiersdelarsoc@gmail.com)



**Les Cahiers du LARSOC**, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

**ISSN 2960-2858**

[revuecahiersdelarsoc@gmail.com](mailto:revuecahiersdelarsoc@gmail.com)

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>



*Périodique : semestriel*

**No. 2, décembre 2023**

## **COMITÉ ÉDITORIAL**

### **Directeur de publication**

**SANGARÉ Souleymane**

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **Comité de rédaction**

#### **Rédacteur en Chef :**

**KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo**

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Rédacteur en Chef adjoint :**

**TRAORÉ Siaka**

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Secrétaire de la rédaction :**

**YAPI Fulgence Thierry**

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Secrétaire adjoint de la rédaction :**

**YÉO Mitanhatcha**

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Commissaires aux comptes**

**YAO Élisabeth**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BROU N'Goran Alphonse**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Membres du Secrétariat de la rédaction**

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

**Trésorière de la rédaction**

**KRÉ Henriette**

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Web Master**

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COMITÉ SCIENTIFIQUE**

**ADDO Mahamane Addo**

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

**ALLOU René Kouamé**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ARCHER Maurice**

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ASSANVO Mian K. N. Mathieu**

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**BA Idrissa**

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**BAMBA Assouman**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BAMBA Mamadou**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BINATE Issouf**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BORE El Hadji Ousmane**

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

**BROU Émile Koffi**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COULIBALY Daouda**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DIAKITÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DAKITE Samba**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**EICKELS Klaus van**

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

**ÉKANZA Simon Pierre**

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

**GADO Alpha Boureima**

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

**KIÉNON-KABORÉ T. Hélène**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KONATÉ Doulaye**

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

**KONE Issiaka**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KONIN Sévérin**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KOUAKOU Edmond Pierre Yao**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KOUASSI Kouakou Siméon**

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

**LATTE Egue Jean-Michel**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**MORITIÉ Camara**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**PARÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**SANGARÉ Souleymane**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**SARR Mahamadou Nissire**

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

**SEYNI Moumouni**

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

**SORO Donissongui**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**TROH Deho Roger**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COMITÉ DE LECTURE**

**ADDO Mahamane Addo**

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

**ALLOU René Kouamé**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)



**ASSANVO Mian K. N. Mathieu**

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**BA Idrissa**

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**BINATE Issouf**, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BORE El Hadji Ousmane**

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

**BROU Émile Koffi**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COULIBALY Daouda Pondalla**

Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DÉDÉ Jean-Charles**

Maitre-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DIAKITE Moussa**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**EICKELS Klaus van**

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

**IBRAH Maman Moutari**

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

**KIÉNON-KABORÉ T. Hélène**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KONATE Mahamoudou**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KONÉ Yacouba**

Maitre-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

**KONIN Sévérin**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KOUASSI Kouakou Siméon**

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

**KOUAKOU Edmond Pierre Yao**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KOUAKOU N'Dri Laurent**

Maitre de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

**KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane**

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**NAMOI Célestine**

Maitre-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

**NOGBOU M'Domou Éric**

Maitre-assistant, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**PARÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**SANGARÉ Souleymane**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**SARR Mahamadou Nissire**

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

**POLITIQUE ÉDITORIALE**

*Les cahiers du LARSOC* est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

**PRÉSENTATION DES MANUSCRITS**

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

## CITATION DES AUTEURS

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

DANS LE TEXTE : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :

Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.



Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

## **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)**

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la trahison et mort de Richart Deux roy Dengleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.),

titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

**N.B :**

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef  
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo  
*Département d'histoire, Université Alassane Ouattara*

## SOMMAIRE

### Histoire

- Ouollo Adama TOURÉ : **Ambitions personnelles et guerres : Aristagoras de Milet et le déclenchement des guerres médiques (500-492 avant notre ère)** .....13-32
- Fabrice OULAI : **Le regard platonicien sur la contribution des femmes dans l'armée grecque (V<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles av. J. C.)** .....33-46
- Somolo Alain OKOUMAN : **Contribution à l'étude des politiques économiques de l'empire du Ghana (VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles)** .....47-64
- Massandjé FADIKA EPSE KANO : **Les femmes dans les conflits politico-militaires au Sosso et au Mali au XIII<sup>e</sup> siècle** .....65-77
- Anzoumanan SYLLA : **Le jihad d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> contre le Yatenga : analyse d'une islamisation avortée** .....78-94
- Brice Aymard Legret DIBAHI : **Préventions et résolutions de conflits en Afrique occidentale : cas du traité de paix de Mohamed Gao (1591-1592)** .....95-105
- Mohamed Rassoul Laye TRAORÉ : **La célébration des *Ismus* à Daloa : entre renouveau et antinomie** .....106-129
- Yao Serge YOBOUE, Marius VIDO : **Maladies, médecins et remèdes dans le Bénin Méridional aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles** .....130-145
- Mamadi Noumtchè OUATTARA : **Histoire politique de Branam, un village Mo-Degha de la zone de Kintampo au Ghana : (1740-1966)** .....146-156
- Pori DIABATÉ : **Les rapports entre Sénoufo et Malinké à Tengréla (nord de la Côte d'Ivoire) : XVII<sup>e</sup> siècle – 2009** .....157-172
- Jean Jacques ESSOH, Fernand Bouadou AMALAMAN : **L'organisation alimentaire au départ des missions des explorateurs français en Côte d'Ivoire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle** .....173-190
- Kouamé Kouassi Jean Bosco ESSE : **Crises armées et besoins de santé des déplacés internes en côte d'ivoire (2002-2011)** .....191-201

### Archéologie

- Kouamé Junior YAO : **Des rejets métallurgiques entre réemploi et destruction dans le département de Touba (nord-ouest de la Côte d'Ivoire)** .....202-217

### Sociologie - Anthropologie

- Abdoul Wahab CISSÉ : **La valorisation du patrimoine culturel de Saint-Louis : une nouvelle approche stratégique de l'offre touristique** .....218-229
- Daouda COULIBALY : **La résilience des Sénoufo de Korhogo en Côte D'Ivoire à travers le Poro communautaire** .....230-251
- Olivier P. Nguema AKWE : **La sacralisation du lutteur sportif au Gabon** .....252-269

Sara NDIAYE, Ameth BA : **Le prestige de l'ingénierie culturelle africaine dans un inventaire ethnographique pour une perspective souverainiste** .....270-288

## Économie

Ahou Rachel KOUMI, N'Guessan Olivier KOUADIO, Yao Séverin DJEKET : **Redynamisation de l'économie agricole et accès au foncier : cas de la pisciculture dans le Haut- Sassandra** .....289-308

Yahaya Saïdou ABDOUL KADER : **L'économie africaine face aux défis de la mondialisation : réflexion sur les valeurs morales de l'économie africaine** .....309-321

## Lettres – Sciences du langage et de la communication

François BIYELE : **La campagne de l'élection présidentielle de mars 2021 à travers les articles du journal *Les dépêches de Brazzaville*** .....322-347

Ibrahima SANGARÉ : **La nominalisation en espagnol et en dioula véhiculaire de Côte d'Ivoire : approche comparée** .....348-359

Rasmata COMPAORE, W. Marie Cécile KABORE, Bibata YANOGO : **Le phénomène d'emprunt en situation de contact de langues au Burkina Faso** .....360-370

Rodrigue NDONG NDONG : **Les manières de dire le message socio-politique dans *Place du trop cas* de Naëlle Sandra Nanda** .....371-382

## Philosophie

Adama MARICO, Daniel SISSOKO : **Les deux figures du théologien dans la pensée d'Averroès** .....383-397

# Le jihad d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> contre le Yatenga : analyse d'une islamisation avortée

**Anzoumanan SYLLA**

Enseignant-chercheur en histoire médiévale de l'Afrique de l'ouest  
Département d'histoire  
Université Alassane Ouattara  
[layanoumanan@gmail.com](mailto:layanoumanan@gmail.com)

---

## Résumé

En 1497, Askia Mohammed I<sup>er</sup> revient de pèlerinage avec le titre de calife. Un an plus tard, auréolé de cette distinction qui lui donne l'autorité religieuse sur l'ensemble du Soudan occidental, il décide de mener une guerre sainte contre le Yatenga afin d'y apporter l'Islam. Ce royaume mossi situé au sud du Songhay était demeuré animiste malgré la présence séculaire de l'Islam à ses portes. Au terme de cette opposition, le Yatenga est demeuré indépendant.

L'analyse des événements montre que cet échec était prémédité. Askia Mohammed I<sup>er</sup> n'a jamais eu pour intention de conquérir le Yatenga et de l'islamiser mais plutôt de le razzier et d'y prélever des captifs pour en faire des esclaves. La raison de cette islamisation avortée se trouve dans la dépendance de l'économie songhay vis-à-vis des esclaves mossis. En somme, le jihad d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> contre le Yatenga est tout simplement une razzia teintée du vernis de guerre sainte.

**Mots clés :** Songhay, Yatenga, Askia Mohammed I<sup>er</sup>, Nasséré, califat, jihad, religion

## Abstract

In 1497, Askia Mohammed 1st returned from pilgrimage with the title of caliph. A year later, crowned with this distinction which gave him religious authority over the whole of western Sudan, he decided to wage a holy war against the Yatenga in order to bring Islam there. This Mossi kingdom located south of Songhay had remained animist despite the centuries-old presence of Islam at its gates. At the end of this opposition, Yatenga was able to maintain its independence.

The analysis of the events shows that this failure was premeditated. Askia Mohammed I never intended to conquer Yatenga and Islamize it, but rather to raid it and take captives there to make them slaves. The reason for this abortive Islamization is found in the dependence of the Songhay economy on Mossi slaves. In short, the jihad of Askia Mohammed 1st against Yatenga is quite simply a raid.

**Key words:** Songhay, Yatenga, Askia Mohammed 1st, Nasséré, caliphate, jihad, religion

## Introduction

L'histoire des relations internationales a révélé des rapports multiformes entre les États. Ces liens sont de nature cordiale, latente et conflictuelle. Il est incontestable que les relations

conflictuelles sont celles qui retiennent le plus l'attention de tous. Ces cas sont légions dans l'historiographie contemporaine et africaine. Mais sur ce champ des études sur les relations conflictuelles entre Etats, le Soudan occidental médiéval fait figure de parent pauvre. Pourtant, l'histoire de cette période de l'Afrique occidentale renferme d'innombrables exemples. Parmi ceux-ci, le jihad d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> contre le Yatenga a constitué un fait majeur dans les relations entre les Etats du Soudan occidental au moyen-âge. Contrairement à la majorité des conflits qui sont motivés par des raisons politiques et économiques, la particularité de celle-ci réside dans son caractère religieux. Il a opposé deux Etats frontaliers constituant deux mondes très distincts de par leur identité socio-religieuse antagoniste. D'un côté, on a le Songhay, le plus grand et le plus puissant Etat du Soudan occidental en cette fin du XV<sup>e</sup> siècle, garant de l'Islam et de l'autre, le Yatenga domaine incontesté des croyances traditionnelles fondées sur l'animisme.

En 1498, après un pèlerinage très enrichissant, Askia Mohammed I<sup>er</sup> revient au Songhay avec le titre de calife. Ce titre qui fait de lui le représentant du prophète Muhammad dans l'ensemble du Soudan occidental et donc le garant de l'Islam lui impose de répandre cette religion dans les territoires non-islamisés. Pour ce faire, il décide d'apporter l'Islam au Yatenga qui jouxte sa frontière méridionale. L'issue de cette confrontation a donné lieu à un statu quo. Le royaume mossi a pu conserver son autonomie face au puissant Etat musulman du Songhay. De ce fait, il a pu préserver son indépendance territoriale et religieuse.

Comment le Songhay d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> a-t-il pu échouer dans la conquête et l'islamisation du Yatenga ?

À travers un regard critique et une relecture de l'évènement, notre objectif est de montrer d'une part comment les différences religieuses peuvent influencer sur les rapports entre les Etats et d'autre part, les raisons de l'échec de la conquête et de l'islamisation du Yatenga par le Songhay.

Pour aboutir à ces résultats, nous avons adossé notre étude sur les principales sources de l'histoire du Soudan occidental médiéval à savoir le *Tarikh el Fettach*<sup>1</sup> et le *Tarikh es Soudan*<sup>2</sup>. Notre étude se structure autour de trois parties : les fondements de l'opposition

---

<sup>1</sup> A. ES SADI, 1964, *Tarikh es-Soudan*, Paris, Maisonneuve.

<sup>2</sup> M. KATI, 1964, *Tarikh el-Fettach*, Paris, Maisonneuve.



religieuse entre le Songhay et le Yatenga, le déroulement du jihad contre le Yatenga et les raisons de l'échec de son islamisation par le Songhay.

## **1. Le Songhay et le Yatenga : une cohabitation religieuse impossible**

La cohabitation religieuse est impossible entre le Songhay et le Yatenga car ils formaient deux mondes socio-religieux opposés.

### **1.1. Deux mondes socio-religieux antagonistes**

Le Songhay et le Yatenga sont deux Etats limitrophes de par leur position mais très distincts de par leur identité socio-religieuse. Si le Songhay se caractérise par son islamisme, le Yatenga s'identifie quant à lui par son appartenance marquée à l'animisme.

Le Songhay s'est éveillé très tôt à l'Islam. Déjà au X<sup>e</sup> siècle, Al Muhallabi (dans J. Cuoq, 1975 : 77) informait que le roi de Gao ainsi que beaucoup de ses sujets étaient convertis à l'Islam. En cela J-L. Triaud (1973 : 135) soutient que Gao est le plus ancien foyer d'islamisation du Soudan occidental. Al Bakri nous donne une évolution de cet Islam dans le domaine songhay au XI<sup>e</sup>. Il affirme que l'Islam y était devenu religion d'Etat dans la mesure où d'une part seuls les princes musulmans pouvaient prétendre au trône et d'autre part la cérémonie d'investiture était marquée par des symboles islamiques (Al Bakri dans J. Cuoq, 1975 : 109). En effet, lors de l'investiture, on remettait au nouveau roi un sceau, un sabre et le Coran (Al Bakri dans J. Cuoq, 1975 : 109). Ce qui sous-entend qu'il était investi comme le garant de l'Islam. Au XIV<sup>e</sup> siècle, Ibn Khaldun nous apprend que la fonction de cadi existait à Gao. Lors de son passage dans la ville, le cadi était un berbère du nom d'Abu Abdallah Muhammad Wansul (Ibn Khaldun dans J. Cuoq, 1975 : 348).

Cette information a pour importance de situer sur la place que l'Islam occupait en pays songhay à cette époque. Il en fut ainsi jusqu'à l'avènement d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> après un bref intermède de recul de l'Islam dû au règne de Sonni Ali entre le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle. Sous Askia Mohammed I<sup>er</sup>, l'Islam devient la boussole du pouvoir politique, le fondement des rapports sociaux et le principe de l'activité économique. À ce propos, il faut savoir que durant le règne d'Askia Mohammed I<sup>er</sup>, les activités économiques étaient régies selon les exigences de l'islam en la matière. Cette prééminence de l'Islam sous les Askia a fait dire à F. Simonis (2010 : 70) que ce fut la seule véritable dynastie musulmane du Soudan occidental. L'omniprésence de l'Islam dans tous les domaines de la vie rendait impossible la coexistence

avec un Etat animiste. Et pourtant au sud de ce territoire se trouvait le royaume animiste du Yatenga. Il se localisait entre le Dendi à l'est et le Massina à l'ouest.

Carte 1 : Le soudan occidental



Source : A. Sylla, 2022 : 265.

Le Yatenga vient de la contraction de Yadega et de Tenga : *Tenga* qui signifie en langue mossi « terre » et Yadega, le nom de son fondateur. En d'autres termes Yatenga signifie : « la terre ou le territoire de Yadega ». La fondation de ce royaume est issue de la désagrégation du royaume primaire fondé par Ouidiaraogo. Il eut trois fils : Zoungourana, Rawa et Diaba à qui il partagea son royaume. Telle sera, dès lors, la tradition chez les Mossis. En effet à la mort d'un Mogo-Naba, son territoire est reparti entre ces fils. Zoungourana eut un fils, Oubri, qui sera le fondateur du royaume d'Ouagadougou. C'est de la descendance de ce dernier que sorti Yadega. Celui-ci eut beaucoup de successeurs qui au fil du temps vont agrandir le territoire en sorte que dans son extension, telle qu'il le fut au moment du jihad d'Askia Mohammed I<sup>er</sup>, était l'œuvre de Vanté-Baragouan et de son fils Bonga. C'est de Bonga que descend Nasséré qui aura affaire à Askia Mohammed I<sup>er</sup>.

Le Yatenga était un royaume animiste. Malgré la présence séculaire de l'Islam à la lisière de leur territoire, les Mossis étaient demeurés de fervents adeptes des croyances traditionnelles. L'animisme des Mossis consistait à adresser le culte aux ancêtres. Ceux-ci sont invoqués à toutes les circonstances. Parmi les divinités mossis, on a les mauvais esprits ou génies, les éléments de la nature comme les bois sacrés, les pierres, les rochers, les eaux, mais

aussi des animaux comme le caïman, le serpent, la hyène et la terre pour ses fonctions nutritives. Le culte est célébré dans des cases à fétiches ou dédiées aux mânes des ancêtres. Il était animé par le *Tengasoba* qui était d'origine *Foulsé*. Les *Foulsé* sont les maîtres ou détenteurs de la terre tandis que les *Nakomsé* sont les détenteurs du pouvoir politique et désignent les conquérants.

Toutes les occasions, bonnes ou mauvaises, heureuses ou malheureuses, étaient une aubaine pour sacrifier aux dieux à qui on dévouait des animaux. Plus l'animal est gros et grand plus le sacrifice est important. Si cela n'est pas suffisant, on allait jusqu'à sacrifier des humains. A cet effet, à la mort d'un Mogo-Naba, une de ses femmes était sacrifiée et enterrée avec lui. C'était une tradition pour rendre hommage à une princesse fondatrice des royaumes mossis. C'est pour mettre fin à de telles croyances et pratiques qu'Askia Mohammed I<sup>er</sup> entreprit d'apporter la lumière de l'Islam aux Mossis avec l'intention de les y soumettre de gré ou de force.<sup>3</sup>

## 1.2. Deux souverains garants de leur religion

Le jihad d'Août 1498 a mis aux prises deux hommes de haute stature. D'un côté, on a Askia Mohammed I<sup>er</sup>, sauveur et lieutenant de l'Islam au Soudan occidental et de l'autre le Mogo-Naba Nasséré adepte et défenseur du culte des ancêtres.

Mohammed Sylla est né à Gao en 1443. Dès son adolescence, il faisait preuve d'une puissance énergétique, d'un courage téméraire et d'une grandeur d'âme exceptionnels pour son âge (B. Hama, 1968 : 149). C'est ainsi qu'il fut enrôlé dans l'armée de Sonni Ali à une date indéterminée. Il en devient l'un des généraux les plus puissants. Il fut d'ailleurs le seul officier de l'armée de Sonni Ali à lui tenir tête. En cela nous dit A. Es Sadi (1964 : 111) : « *que de fois ayant reçu l'ordre de mettre quelqu'un à mort ou de l'emprisonner, il fit le contraire de ce qui lui avait été dit. Cet Askia Mohammed agissait ainsi parce qu'il était très énergique et très courageux ; Dieu avait mis cette énergie dans son tempérament* ». Sonni Ali le nomma

---

<sup>3</sup> Le passage relatif au Yatenga est une synthèse des travaux sur ce royaume. L'absence de chronologie résulte du fait que l'histoire des Mossis et particulièrement ceux du Yatenga repose sur la tradition orale dont les premiers récits ont été recueillis par les administrateurs coloniaux comme Maurice Delafosse et Laurent Tauxier suivi par des auteurs comme Dominique Zahan et Michel Izard. Pour M. Delafosse et L. Tauxier, les Dagomba sont à l'origine du peuple mossi. Mais, ils divergent sur la chronologie. M. Delafosse fixe la fondation des royaumes mossis au XI<sup>e</sup> siècle, précisément à 1030 avec une durée de 20 ans maximum par règne. L. Tauxier, penche pour le XIII<sup>e</sup> siècle précisément en 1234 ou 1284 avec une durée moyenne de 14 ans. M. Izard et D. Zahan réfutent cette chronologie. Pour M. Izard, la formation des Etats mossis ne peut être antérieure au XV<sup>e</sup> siècle. M. Izard et D. Zahan appellent les Mossis dont parlent les *Tarikhs*, les Mossis septentrionaux, qui auraient vécu dans la boucle du Niger et n'aurait pas connu le bassin de la Volta ou l'auraient abandonné pour la boucle du Niger. Ils auraient été entièrement décimés par les razzias continues des Askias. Les deux derniers auteurs donnent pour origine aux Mossis des Mampoursi venus de la région de Say et de Gambaga. Voir M. Delafosse (1972 : 306-314), L. Tauxier, (1917 : 667-671), D. Zahan, (1961 : 5-22) et M. Izard, (2000 : 237-264).

gouverneur du Hombori lorsqu'il réalisa la conquête de ce district. Il était encore gouverneur de ce district lorsqu'en 1493 il se révolta contre Sonni Baro, successeur de Sonni Ali. Cette révolte s'explique par le fait que le règne de Sonni Ali avait été marqué par un Islam syncrétiste qui avait fusionné l'Islam et l'animisme. Pour Askia Mohammed I<sup>er</sup>, cette pratique relevait tout simplement de la mécréance. C'est pourquoi il a arraché le pouvoir à Sonni Baro en Avril 1493.

Deux ans après sa prise du pouvoir, soit en 1495, Askia Mohammed I<sup>er</sup> décida de se rendre à La Mecque pour accomplir le pèlerinage. Dans le contexte songhay d'alors, ce périple paraît soudain. En effet, ce voyage est intervenu alors qu'il était parvenu à peine à pacifier son territoire et à consolider son pouvoir.<sup>4</sup> Pour les auteurs, plusieurs motivations sont à la base de ce pèlerinage. Pour J. Cuoq (1975 : 166), ce voyage était la preuve de la piété d'Askia Mohammed I<sup>er</sup>. Par contre, pour J. Rouch (1966 : 194), J-L. Triaud (1973 : 164), Z. Dramani-Issifou (1982 : 87) et S. M. Cissoko (2013 : 78 et 99), ce pèlerinage avait pour but de légitimer son pouvoir usurpé. Pour A. Sylla (2022 : 122), ce périple avait avant tout un objectif politique. Selon cet auteur, ce pèlerinage visait à nouer un partenariat politico-diplomatique avec les Etats de l'Orient musulman qui furent à son époque l'empire Mamlouk d'Egypte et l'empire Ottoman de Constantinople. Au retour de son Hadj, il fut investi comme calife pour le Soudan occidental par le calife El Motawakkel II<sup>5</sup> (Es Sadi, 1964 : 120). Cette distinction a marqué un tournant dans le règne d'Askia Mohammed I<sup>er</sup>. Il lui donnait autorité sur l'ensemble du Soudan occidental et faisait de lui le garant de l'Islam au Soudan occidental (Al Oufrani, 1889 : 157-158). De ce fait, cette situation rendait toute cohabitation avec le Yatenga impossible. Son titre de calife l'obligeait à y apporter l'Islam. C'est pourquoi dès son retour de pèlerinage, il aura en ligne de mire le Yatenga du Mogo-Naba Nasséré.

Nasséré est le cinquième successeur de Bonga. Pour M. Delafosse (1912 : 141), Nasséré régna de 1475 à 1500. De tous les souverains mossis, il est le plus connu par sa force, sa fougue et ses incessantes incursions dans la boucle du Niger. Pendant son règne, il s'était fort bien fait remarquer dans la boucle du Niger sous le règne de Sonni Ali pour y avoir mené de nombreuses razzias et faire régner la terreur. D'abord, il attaqua le Bagana dans le Mali chancelant. Il y sema de nombreux ravages au point que le Mali sollicita l'aide de Jean II, roi de Portugal, contre

---

<sup>4</sup> Entre 1493, date de sa prise de pouvoir et 1495, date de son départ en pèlerinage, Askia Mohammed I<sup>er</sup> avait conclu un accord de paix avec les Sonnis. cet accord garantissait l'armistice aux membres de la famille Sonni demeurés à Gao et l'acceptation d'un domaine à Sonni Baro à Ayorou dans le Dendi. Par ailleurs, en 1494, il fit la conquête de Diaga qui est une localité du Massina où c'étaient réfugiés les rescapés de l'armée de Sonni Baro.

<sup>5</sup> Il est né en 1416 et devint le quatorzième calife abbasside du Caire de 1479 à 1497 durant le règne des sultans mamelouk burjite.

les attaques dont son territoire faisait l'objet par les Mossis par le biais de son comptoir installé sur la côte gambienne (M. Delafosse, 1912 : 142). Après le saccage du Mali moribond, il se dirigea vers le Songhay sous le règne de Sonni Ali. Il était parvenu à occuper et piller durant trois mois les villes de Sama et d'Oualata et leurs régions entre 1483 et 1484 (M. Izard, 2000 : 239). Il fut alors attaqué et mis en déroute par Sonni Ali. En somme disons avec M. Delafosse (1912 : 141) qu'il : « *s'illustra par son expédition dans le Bagana en 1477, son entrée à Oualata en 1480 et le sac de cette ville* ». À l'occasion de ces nombreuses incursions dans la boucle du Niger, Nasséré amassa un important butin composé de biens et de captifs parmi lesquels il y avait des musulmans (A. Es Sadi, 1964 : 112-113). De ce fait en plus d'être un territoire animiste, le jihad d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> contre le Yatenga s'imposa dans la mesure où un musulman ne peut vivre sous l'autorité d'un souverain non musulman (Al Maghili dans J. Cuoq, 1975 : 423-424). L'action d'Askia Mohammed sous cet angle visait à arracher à l'animisme des captifs musulmans. Le jihad contre le Yatenga avait de ce fait une obligation religieuse : répandre l'Islam et redonner la liberté civile et religieuse à des captifs musulmans.

## **2. Le jihad contre le Yatenga : la bataille de l'Islam contre l'animisme**

L'affrontement entre le Songhay et le Yatenga fut la bataille entre l'Islam et l'animisme. Ce constat repose sur l'application d'Askia Mohammed I<sup>er</sup>, en sa qualité de calife, à donner à cette confrontation le caractère de jihad.

### **2.1. Les exigences du jihad**

Lorsqu'Askia Mohammed I<sup>er</sup> décida d'entreprendre la guerre contre le royaume mossi du Yatenga, il résolut de faire de celle-ci une guerre sainte. En d'autres termes, il décida de faire de cette campagne un jihad dans le but de convertir à l'Islam le peuple animiste du Yatenga. Pour cela, il invita Salih Diawara, son plus proche conseiller et l'un des plus illustres oulémas parmi les savants de son époque, à lui « *donner les indications nécessaires pour que cette expédition fut une véritable guerre sainte faite dans la voie de Dieu. Mour ne refusa pas de se conformer à cet ordre et expliqua au prince toutes les règles relatives à la guerre sainte* » (A. Es Sadi, 1964 : 121-122). Quelles étaient donc ces règles à observer ?

Le jihad est un terme générique pour désigner une guerre d'islamisation. Cette définition du jihad souffre d'une restriction du concept. La terminologie arabe du terme ne renvoie pas nécessairement à la guerre. En effet, dans son étymologie le jihad se définit comme tout « *effort dans la voie de Dieu* ». Autrement dit, est appelé jihad toute forme d'actes accomplis pour la

satisfaction de Dieu. Ainsi, ibn Al Qayyum,<sup>6</sup> éminent savant musulman du XIV<sup>e</sup> siècle, distingue quatre types de jihad. Le premier est le jihad de l'âme qui consiste notamment à suivre et à accomplir les prescriptions religieuses comme l'accomplissement de la prière ou apprendre et enseigner la religion. Ensuite, il y a le jihad contre le diable qui consiste à surmonter les doutes de la foi et à résister aux tentations de l'âme. Enfin, la troisième et quatrième forme du jihad porte sur la lutte contre les mécréants et les hypocrites<sup>7</sup>. Cette forme de jihad implique tous les moyens nécessaires à la conversion allant de la « *dawa* » ou appel à l'Islam à la lutte armée. Pour ibn Taymiyya<sup>8</sup>, le « *Jihad obligatoire est celle contre les mécréants et contre ceux qui refusent d'obéir à certaines prescriptions de la Shari'ah* ». <sup>9</sup> Toujours selon ibn Taymiyya (: 5), le jihad contre les mécréants se justifie dans la mesure où :

*« il y a unanimité sur le fait qu'il est autorisé de combattre des gens parce qu'ils n'observent pas des obligations et des interdictions qui ne sont pas ambiguës et qui sont reconnues de façon générale, jusqu'à ce qu'ils entreprennent d'accomplir les prières prescrites explicitement, de payer la Zakat, de jeûner durant le mois de Ramadan, de faire le pèlerinage à la Mecque et d'éviter ce qui est interdit ».*

Dans ce sens, le jihad contre les mécréants revêt deux aspects : le jihad défensif et le jihad offensif. Le jihad défensif consiste à défendre l'Islam et ses acquis. Le jihad offensif consiste à répandre l'Islam dans les territoires qui lui sont réfractaires. Le jihad d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> s'inscrit donc dans le jihad offensif. En effectuant l'expédition sainte contre le Yatenga, Askia Mohammed I<sup>er</sup> répondait à l'obligation de combattre un foyer de mécréance et

---

<sup>6</sup> Abu 'Abd Allah Shams al-Din Muhammad ibn Abu Bakr ibn Ayyub ibn Sa'd ibn Hariz ibn Makki Zayn al-Din al-Zur'i al-Dimashqi al-Hanbali ou simplement ibn Al Qayyum est né à Damas en 1292 et est décédé dans la même ville en 1350. élève de Ibn Taymiyya, il fut un théologien du hanabalisme qui est l'une des quatre écoles juridiques de l'Islam.

<sup>7</sup> Ces types de jihad comportent trois niveaux de combats : d'abord le jihad par la main qui consiste à lutter contre un acte de mécréance ou d'hypocrisie. Il inclut l'usage de toute forme de moyens dans l'accomplissement de ce jihad y compris la guerre qualifiée alors de guerre sainte. Ensuite, le jihad par la langue qui consiste à dénoncer un acte de mécréance ou d'hypocrisie lorsque le croyant est dans l'impossibilité d'agir par la main. Enfin, le jihad par le cœur qui consiste à abhorrer intérieurement un acte de mécréance ou d'hypocrisie lorsqu'il est impossible au croyant de le faire par la langue. Ibn Al-Qayyim Jawziyya, *Les types de Djihad* : 2-4, en ligne sur [www.bibliotheque-islamique-coran-sunna.over-blog.com/article-telecharger-les-types-de-djihad-par-l-imam-ibn-al-qayyim-jawziyya-pdf-word-doc-74994764.html](http://www.bibliotheque-islamique-coran-sunna.over-blog.com/article-telecharger-les-types-de-djihad-par-l-imam-ibn-al-qayyim-jawziyya-pdf-word-doc-74994764.html), consulté le 03/06/2023 de 10h11 à 13h18.

<sup>8</sup> Taqī ad-Dīn Abu 'l Abbās Ahmad ibn 'Abd al-Halīm ibn 'Abd as-Salām ibn 'Abdullah ibn Taymiyya al-Harrānī est plus connu sous le nom d'ibn Taymiyya. Il est né 1263 à Harran dans l'actuelle Turquie et est décédé à Damas en 1328. Il fut un personnage controversé à cause de ses prises de position à l'égard des dynasties musulmanes de son époque et ses avis divergents sur des sujets de jurisprudence. Toute chose qui lui valut plusieurs fois la prison. Il est tout de même considéré comme un grand théologien et jurisconsulte de son temps.

<sup>9</sup> Ibn Taymiyyah, *La doctrine religieuse et morale du Jihad* : 5, en ligne sur [www.bibliotheque-islamique-coran-sunna.over-blog.com/article-telecharger-la-doctrine-religieuse-et-morale-du-Jihad-par-l-imam-ibn-taymiyya-pdf-word-doc-71662513.html](http://www.bibliotheque-islamique-coran-sunna.over-blog.com/article-telecharger-la-doctrine-religieuse-et-morale-du-Jihad-par-l-imam-ibn-taymiyya-pdf-word-doc-71662513.html), consulté le 03/06/2023 de 13h20 à 14h52.



d'étendre à l'occasion le domaine de l'Islam. Son titre de calife du Soudan l'y obligeait. Il devait en cela observer des obligations.

La première obligation du jihad offensif est l'appel à la conversion. Il consiste à appeler à l'islam les populations non musulmanes par des moyens pacifiques comme la médiation ou la prédication. C'est ce qu'Askia Mohammed I<sup>er</sup> avait fait en l'occurrence lorsqu'il avait déclaré la guerre à Sonni Baro. Déjà, il avait placé cette guerre sous le couvert d'une guerre sainte. À ce propos, J. Cuoq (1975 : 160), rapportant les litanies des griots mandingues, relate qu'Askia Mohammed I<sup>er</sup> avait envoyé un message à Sonni Baro en ces termes : « *Le pouvoir païen avait pris fin avec son père. Mettre un tôru (arbre ou pierre sacrée) à la place d'Allah, cela s'arrêtait à son père ; son père était le propriétaire du pays, mais eux avaient décrété la disparition du paganisme* ».

Il avait alors envoyé trois émissaires pour convaincre Sonni Baro à témoigner ouvertement son appartenance à l'islam.<sup>10</sup> Dans cette mission, Mahmoud Kati (1964 p. 105), dernier des émissaires soutient qu'il usa de tous les moyens bienveillants pour faire fléchir le cœur de Sonni Baro. Le refus de Sonni Baro avait rendu le combat inéluctable. La seconde obligation est d'épargner « *les femmes, les enfants, les religieux, les personnes âgées, les aveugles, les handicapés et leurs tuteurs* » (Ibn Taymiyya : 2). Ces groupes de personnes sont jugés vulnérables et doivent être protégés. Par conséquent, il serait une transgression religieuse de nuire à ses personnes. En plus de ces personnes citées ci-dessus, les soldats capturés ou qui se sont rendus ne doivent pas être tués (Ibn Taymiyya : 3). Ils peuvent même recouvrer la liberté « *contre une rançon qui consiste soit en un bien, soit en une personne* » (Ibn Taymiyya : 3).

Enfin, la dernière obligation repose sur le devoir d'enseigner la religion aux mécréants après la conquête du territoire. Ainsi, ceux qui adhèrent à l'Islam recouvrent leur liberté. Quant à ceux qui s'y refusent, il leur est imposé la *jizya* qui est l'impôt de capitation dont s'acquittent les populations non musulmanes dans un territoire musulman. Telles sont les exigences que Salih Diawara avaient enseignées à Askia Mohammed I<sup>er</sup> pour faire de l'expédition contre le Yatenga une véritable guerre sainte si toutefois nous nous fions aux dires d'A. Es Sadi (1964 : 123) qui soutient que ce fut le seul jihad réalisé par Askia Mohammed I<sup>er</sup>. À la suite de ces enseignements, il lança la campagne du Yatenga.

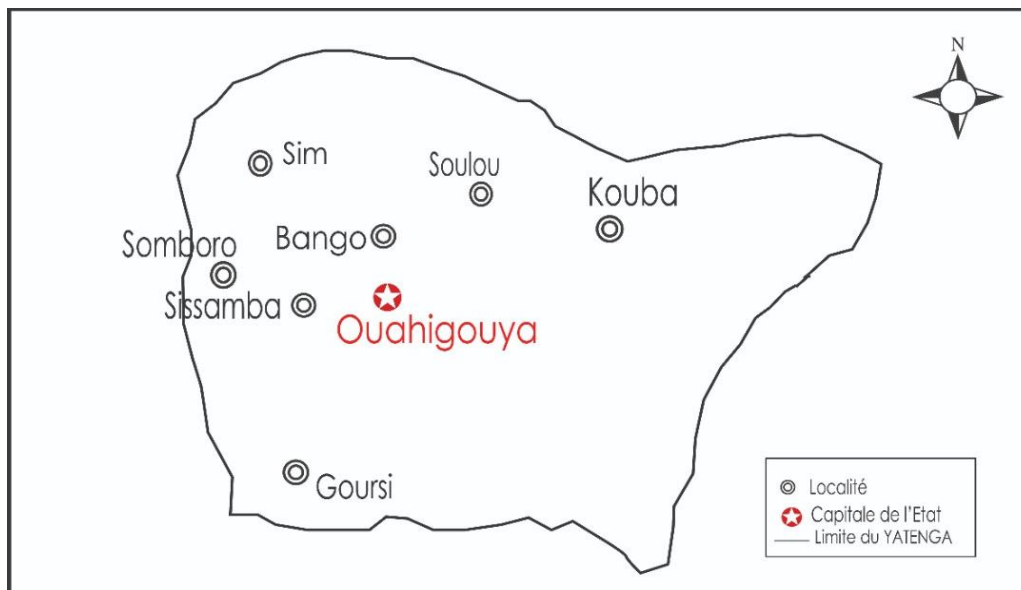
---

<sup>10</sup> Pour Askia Mohammed I<sup>er</sup>, le syncrétiste islamo-animiste était tout simplement de la mécréance. L'appel à la conversion visait donc à abandonner cette édulcoration de l'Islam.

## 2.2. La confrontation entre le Songhay musulman et le Yatenga animiste

En Août 1498, soit un an après son retour de pèlerinage, Askia Mohammed I<sup>er</sup> entreprit d'accomplir le jihad contre le royaume mossi du Yatenga. Suivant les recommandations en la matière, il dépêcha Salih Diawara auprès du Mogo-Naba Nasséré en émissaire avec le message d'embrasser l'Islam. Celui-ci se rendit alors auprès du souverain mossi et le rencontra dans la localité de Sissamba où se trouvait la résidence du roi (M. Delafosse, 1972 : 89). Celle-ci se trouvait à dix kilomètres de la capitale Ouahigouya (M. Delafosse, 1972 : 89).

Carte 2 : Le royaume du Yatenga



Source : A. Sylla, 2022 : 269.

Salih Diawara informa le Mogo-Naba Nasséré qu'Askia Mohammed I<sup>er</sup>, lieutenant du prophète, commandeur des musulmans, calife du Soudan, l'invitait à épouser l'Islam comme religion ou à se préparer à la guerre en cas de refus. Suivant les exigences de sa religion, Nasséré décida de consulter les dieux. Il se rendit dans le sanctuaire dédié aux mânes des ancêtres. Il y amena l'ambassadeur du calife afin que celui-ci soit témoin de la réponse des ancêtres. Cette attitude du Mogo-Naba en dit long sur son attachement à ses croyances religieuses et donne déjà un aperçu de ce qui sera sa réponse. Es Sadi (1964 : 122) rapporte le déroulement de cette consultation :

*« On commença par faire les offrandes accoutumées ; puis on vit apparaître un vieillard âgé. À sa vue tout le monde se prosterna : ensuite le sultan annonça l'objet de sa démarche. S'exprimant alors au nom des ancêtres, le vieillard dit : « jamais je n'accepterai pour vous pareille chose. Vous devez, au contraire, lutter jusqu'à ce que vous ou eux ayez succombé jusqu'au dernier » ».*

À l'issue de cette entrevue, la décision du Mogo-Naba Nasséré fut sans ambiguïté : « *retourne vers de ton maître et annonce-lui que entre lui et nous il ne saurait y avoir que luttes et combats* » (Es Sadi, 1964 : 122) avait-il dit. Salih Diawara qui était demeuré dans le sanctuaire après le départ de Nasséré et sa délégation soutient avoir échangé avec le même vieillard qui lui aurait révélé qu'il était le Satan (Es Sadi, 1964 : 122). Le fait paraît invraisemblable. En effet, nous trouvons improbable qu'à l'issue de la consultation, les Mossis aient accepté de laisser tout seul dans leur temple un ennemi de leurs divinités. En général, l'accès de ces temples est interdit, même, au peuple. Il n'est réservé qu'à quelques initiés dont les servants, en l'occurrence les *Tengasoba* qui font office d'intermédiaires entre le peuple et les ancêtres et est tenu strictement secret pour les étrangers. J. Cuoq (1984 : 178) interprète ce récit comme un alliage du fait historique et du mythe donnant ainsi à l'évènement une allure d'épopée en miniature.

Retourné auprès de son souverain Askia Mohammed I<sup>er</sup>, Salih Diawara rendit compte et ajouta : « *maintenant votre devoir est de les combattre* » (Es Sadi, 1964 : 122). Aussitôt informé de la réponse du Mogo-Naba Nasséré, il fit battre le tambour de guerre, rassembla ses hommes et se porta à la tête de son armée à la rencontre de Nasséré. « *Le prince entama la lutte contre eux, il leur tua nombre d'hommes, dévasta leurs champs, saccagea leurs demeures et amena leurs enfants en captivité* » (Es Sadi, 1964 : 122).

La brièveté du récit sur cet épisode a occulté de nombreuses informations. Les sources n'indiquent pas le lieu et le déroulement du choc entre les deux armées. On sait juste que l'armée musulmane avait mis en déroute les troupes animistes. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre les propos d'Es Sadi selon lesquels Askia Mohammed I<sup>er</sup> dévasta les champs des gens du Yatenga, saccagea leurs demeures et captura de nombreuses personnes. Après la fuite du Mogo-Naba Nasséré, Askia Mohammed I<sup>er</sup> pénétra dans le pays et le mit en ruine. Au comble de sa victoire, il détruisit le sanctuaire d'adoration des Mossis. En cela, M. Kati (1964 : 134-135) nous rapporte que :

« *Lorsqu'il (Askia Mohammed I<sup>er</sup>) arriva dans la capitale du Mossi-Koï après avoir décimé son armée et l'avoir mise en déroute, il s'arrêta auprès d'un arbre qui se trouvait en cet endroit et au pied duquel était l'idole des gens du pays ; il fit un geste dans la direction de l'idole, et aussitôt, grâce à l'intervention divine, l'arbre se souleva hors de terre et tomba sur le sol. Comme on lui demandait quelles paroles il avait prononcé auprès de cet arbre et à quelles opérations il s'était livré sur lui pour provoquer sa chute, il répondit : « Par Dieu, je n'ai fait autre chose que prononcer la formule : « il n'y a pas de divinité si ce n'est Dieu, Mahomet est l'Envoyé de « Dieu » sans y ajouter un seul mot » ».*

La rencontre fut violente, le choc assez bref mais les Mossis furent assez vaillants pour résister à l'invasion de leur pays malgré leur déroute. En effet, Askia Mohammed I<sup>er</sup> n'était pas parvenu à conquérir le Yatenga<sup>11</sup> et en faire un *Dar el Islam* ou terre d'Islam comme il l'avait souhaité. Pour J-L. Triaud (1973 : 173), cette confrontation est la transposition de la dualité de la société songhay tiraillée entre l'Islam et l'animisme. Au final, le Yatenga était parvenu à préserver son indépendance et sa religion tandis que le Songhay bien que victorieux au combat avait échoué dans la conquête du territoire. Comment cela a-t-il été possible ?

### **3. Le revers de l'Islam au Yatenga : un échec prémédité ?**

Dans cette partie, nous analysons les raisons de l'échec de la conquête du Yatenga malgré la déroute de l'armée mossi. Cela nous emmène à porter un regard sur le bilan de ce raid pieux.

#### **3.1. Le bilan religieux du jihad contre le Yatenga**

Au cours de l'affrontement entre le Songhay et le Yatenga, le calife Askia Mohammed I<sup>er</sup> avait fait de nombreux captifs qu'il avait ramenés avec lui au Songhay. À propos de ceux-ci Es Sadi (1964 : 123) nous informe que « *Tous ceux hommes ou femmes, qu'on ramena comme captifs, furent l'objet de bénédiction divine* ». Autrement dit, ces captifs yatengais devinrent musulmans. Cette abjuration de l'animisme est due aux incitations d'Askia Mohammed I<sup>er</sup>. Conformément aux conditions du jihad comme nous l'avons vu, Askia Mohammed I<sup>er</sup> avait le devoir d'œuvrer à la conversion de ces Mossis à l'Islam. Il a, de notre point de vue, engagé ou incité des lettrés musulmans comme Salih Diawara, Mohammed Toulé, Mahmoud Kati et bien d'autres à leur enseigner la religion musulmane. Les enseignements reçus de ces maîtres de la religion doublés du contact quotidien d'avec les musulmans ont conduit ces Mossis à se convertir. Askia Mohammed I<sup>er</sup> ne s'arrêta pas là. Il traita avec beaucoup de soin les prisonniers ramenés du Yatenga comme nous le rapporte indirectement Abderrahman Es Sadi (1964 :168). En effet il affirme qu'en 1550, Askia Daoud qui après avoir guerroyé dans le Bagana fit des captifs. « *Il les installa à Kagho dans un quartier spécial, agissant envers eux comme l'avait fait Askia El Hadj Mohammed à l'égard des gens du Mossi* » (A. Es Sadi, 1964 : 168).

---

<sup>11</sup> La conquête du Yatenga était le préalable à son islamisation. Autrement dit pour islamiser, il fallait d'abord conquérir le territoire. C'est pourquoi la non-islamisation résulte de l'échec de sa conquête par Askia Mohammed I<sup>er</sup>.

Aussi, cette expédition visait à libérer des captifs. En effet, en 1480 le Mogo-Naba Nasséré avait effectué une expédition à Oualata où c'étaient réfugiés les lettrés musulmans de Tombouctou qui fuyaient les représailles de Sonni Ali. Le Mogo-Naba Nasséré avait pénétré dans la ville et l'avait saccagé comme nous l'avons vu. Il en était reparti avec un important butin comprenant de nombreux captifs. Parmi ceux-ci, il y avait la fille du seyyid Anda Naddi Ali ben Aboubakar, un savant de Tombouctou (Es Sadi, 1964 : 112-113). Il fut alors poursuivi par les soldats d'Oualata commandés par Mohammed Naddi qui le contraint à libérer les captifs à l'exception de la fille du seyyid Anda Naddi Ali ben Aboubakar qu'il avait marié de force (Es Sadi, 1964 : 113). Lors de l'expédition, Askia Mohammed I<sup>er</sup> réussit à la libérer et l'épousa à son tour (Es Sadi, 1964 : 113). Cette action d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> peut être interpréter comme une manière d'anoblir cette femme et de lui faire oublier la cohabitation d'un époux incroyant. En somme, le jihad contre le Yatenga a constitué pour Askia Mohammed I<sup>er</sup> un double succès. D'un côté, il permit de capturer des animistes et d'en faire des musulmans. De l'autre, il libéra des musulmans contraint d'abandonner leur foi pour cause de captivité. Le seul point positif pour le Yatenga est que son territoire n'a pas été annexé au Songhay. Avec de telles retombées, doit-on encore dire que cette mission fut un échec pour Askia Mohammed I<sup>er</sup> ?

Pour certains auteurs, il ne fait aucun doute qu'Askia Mohammed I<sup>er</sup> ait échoué au Yatenga. À ce sujet, S M. Cissoko (2013 : 78) soutient que : « *Après son retour du pèlerinage, en 1498 l'Askia entrepris la guerre sainte, le jihad contre le royaume mossi du Yatenga mais il échoua lamentablement et fut chassé du pays* ». F. Simonis (2010 : 57) qualifie cette expédition d'échec piteux et de campagne sans gloire. Pour J. Rouch (1966 : 198-199), l'ampleur de la défaite fit renoncer à Askia Mohammed I<sup>er</sup> toute autre action de ce genre. En somme pour les auteurs, la rencontre entre Askia Mohammed I<sup>er</sup> et Mogo-Naba Nasséré fut un échec du Songhay musulman face à l'opiniâtreté du Yatenga animiste. Peut-on à proprement parler de défaite ?

Lors de son offensive, Askia Mohammed I<sup>er</sup> avait vaincu l'armée mossi, envahi le pays et mis en fuite le Mogo-Naba Nasséré. Mais aussi incompréhensible que cela puisse paraître, il n'avait pas conquis le territoire. À ce propos, les *Tarikhs* ne fournissent pas de détails qui expliqueraient cette situation. Néanmoins face à ce constat, on est en droit de se demander ce qui a pu l'empêcher d'annexer le Yatenga et d'en faire un *Dar el Islam*. Toutes les conditions étaient réunies pour le faire entrer dans le giron de l'Islam. Toutefois, avait-il vraiment l'intention de conquérir le Yatenga et d'en faire une terre d'islam ? Notre certitude est que ce ne fut point l'objectif de cette expédition. En effet, Askia Mohammed I<sup>er</sup> s'est contenté de

retourner dans son Etat avec le butin qu'il avait obtenu. Or, s'il avait voulu conquérir le pays, il aurait fallu poster une garnison, ensuite mettre des soldats à la poursuite du fuyard Nasséré, le rattraper et enfin en faire un captif ou le tuer. Telle était la règle. Pour rappel, il était un prince au Soudan occidental qu'un roi vaincu ou en fuite était dépossédé de son Etat (S. Sangaré, 2011 : 34). Des exemples analogues sont multiples : le cas de Tombouctou d'Askia Melaoul avec Sonni Ali (Es Sadi, 1964 : 41-42), Askia Mohammed Boukan avec Askia Ismaïl (Es Sadi, 1964 : 151-154), ou encore Sonni Baro avec Askia Mohammed I<sup>er</sup> lui-même (Es Sadi, 1964 : 116-117) pour ne citer que ceux-là. Faut-il encore rappeler les propos d'A. Es Sadi (1964 : 17) selon lesquels un souverain qui n'est pas en mesure de défendre son Etat n'a pas le droit d'y régner ? Pour toutes ces raisons, l'objectif de l'assaut d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> n'a jamais été de conquérir le Yatenga pour l'islamiser ; mais d'y prélever des captifs pour ensuite obtenir leur adhésion à l'Islam comme ce fut le cas afin de lui donner la marque d'une guerre sainte. Dans l'affaire, Askia Mohamed I<sup>er</sup> avait pour objectif de razzier simplement le Yatenga. C'est eu égard à cette situation que J. Cuoq (1984 : 178) affirme que cette campagne était simplement une expédition comme il en était de coutume à l'époque mais que ce fut l'influence des lettrés musulmans qui en fit un jihad. Les raisons de cette razzia sous couvert de jihad trouvent leurs explications dans des enjeux économiques.

### **3.2. Les enjeux économiques de la campagne d'islamisation du Yatenga**

Pour comprendre l'échec du jihad d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> contre le Yatenga, il faut s'intéresser à la situation économique du Songhay lors de son couronnement. Sous son règne, les principales activités économiques du Songhay étaient le commerce et l'agriculture (M. Paré, 2015 : 257-258). Ces deux activités dépendaient des esclaves.

Il faut noter que contrairement au Mali, l'activité commerciale du Songhay n'était point basée sur le commerce de l'or. En effet, les placers d'or se localisaient hors du domaine songhay. En général, le Songhay était un centre de transit de l'or qui provenait du Mali méridional. Mais, avec l'avènement du commerce portugais sur les côtes africaines, le marché de l'or du Songhay prit un coup (A. C. Mosto, 1895 : 62-65). C'est pourquoi, selon certains auteurs comme Z. Dramani-Issoufou (1982 : 166) et G-G. Bayo (2001 : 76), la conquête des territoires de l'Est et du Sud-Est du Songhay par Askia Mohammed I<sup>er</sup> a été motivée par le besoin du Songhay en or. Mais sans qu'on ne sache les raisons, Askia Mohammed I<sup>er</sup> s'était contenté de prélever un tribut au lieu de mettre en place une administration directe en vue de l'exploitation de l'or de ces territoires conquis. À ce propos, notons avec S. M. Cissoko (2013 : 79), que « *le sultan d'Agadès, paya un lourd tribut en or* ». Face à l'essoufflement du commerce



de l'or, le principal produit du commerce songhay sous les Askias et particulièrement sous Askia Mohammed I<sup>er</sup> fut l'esclave.

L'esclave occupait une place centrale au Songhay. En plus du fait que les esclaves servaient de main d'œuvre notamment pour les travaux domestiques, champêtres de même que pour le transport des personnes et des biens, ils étaient également vendus comme produits marchands. Les marchés songhay étaient tellement abondants en esclaves que J. L. l'Africain (1889 : 299) nous informe qu'ils étaient vendus par lot à des prix modiques. Pour S. Sangaré (2013 : 162) : « *les motifs de ce commerce des esclaves restent les mêmes : faire face aux charges de fonctionnement de l'empire et financer les entreprises privées* ». En effet, la vente des esclaves lui permettait de renflouer les caisses et de supporter les charges de l'Etat, d'entretenir l'armée et de se procurer d'autres biens nécessaires.

Par ailleurs, la dépendance aux esclaves de l'économie songhay résulte de la réforme agraire instituée par Askia Mohammed I<sup>er</sup> au lendemain de sa conquête du pouvoir. En effet, il avait créé des villages de culture partout sur l'ensemble de son territoire. Ses prérogatives royales ne lui donnant pas le pouvoir de faire travailler à son compte les populations, Askia Mohammed I<sup>er</sup> opta pour une main d'œuvre gratuite. D'où les campagnes incessantes pour se procurer en esclaves. Ces villages de culture se localisaient sur l'ensemble du territoire et employaient des centaines d'esclaves. Ceux d'Abda de l'intendant Missakoullah et de Moussa Sagansaro dans le Dendi comptaient respectivement 200 et 500 esclaves à l'époque d'Askia Daoud (A. Es Sadi, 1964 : 179 et 191).

En plus de cette importance économique, S. Sangaré (2013 : 161) évoque d'autres fonctions des esclaves qui sont à la fois militaire et sociale. D'un point de vue militaire, les Askias enrôlaient les esclaves comme soldats dans l'armée. Ishaq II en avait deux mille dans son armée quand Daoud s'enorgueillissait de n'avoir que des esclaves dans la sienne (S. Sangaré, 2013 : 162). C'est ce besoin vorace en esclaves qui avait conduit Askia Mohammed I<sup>er</sup> au Yatenga. Pour M. Izard (2000 : 240), les Askias avaient fait de la razzia des Mossis une source de provision permanente en esclaves au point de les décimer complètement. En ce qui concerne le domaine social, les esclaves servaient de don. Ils servaient donc à entretenir la clientèle des rois. Askia Mohammed I<sup>er</sup> a gracieusement offert à Salih Diawara et Mohammed Toulé trois tribus d'esclaves (M. Kati, 1964 : 53-54). Au chérif Es Seqli, il a offert « *au total 2200 esclaves : d'abord 500 à son arrivée à Tombouctou comme présent d'hospitalité et 1700 lorsqu'il le fit installer de force dans son palais à Gao* » (A. Sylla, 2022 : 137, M. Kati 1964 :

30 et 38). Il est donc évident que les campagnes militaires d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> avaient pour but essentiel de faire des captifs pour en faire des esclaves.

C'est pour tous ces motifs qu'Askia Mohammed I<sup>er</sup> n'avait pas intérêt à voir toutes les populations animistes autour de son territoire devenir musulmanes. Car, leur islamisation signifiait se priver de la ressource financière et de la main d'œuvre servile que constituaient les esclaves dont l'apport était indispensable au fonctionnement de l'économie songhay. C'est la raison d'ailleurs de la non-islamisation de toutes les populations animistes du domaine du Songhay comprenant les Peul du Macina, les Bambara au sud de Djenné et les Bariba dans le Gourma. En clair, la nécessité d'avoir des esclaves indispensables à l'économie songhay a constitué un frein à la politique d'islamisation d'Askia Mohammed I<sup>er</sup>. En effet, on ne peut vendre ou réduire en esclavage un musulman. C'est pourquoi au lieu de les islamiser, Askia Mohammed I<sup>er</sup> laissa ces populations dans l'animisme justifiant ainsi ces guerres contre elles. Il gagnait à tous les coups. En islamisant ces populations, il aurait le mérite d'agrandir le domaine de l'Islam ; dans ce sens, il risquait l'effondrement de l'économie songhay. Toutefois, en les laissant dans leur animisme, il justifiait ses expéditions par le jihad. Dans ce cas, il sécurisait la vitalité de l'économie songhay. Son devoir de calife n'en était pas moins affecté du fait des captifs qui adhéraient à l'Islam.

## **Conclusion**

Au final, le jihad d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> a mis aux prises deux mondes socio-religieux contrastés. D'un côté, on a le Songhay vivant un renouveau de l'Islam avec un souverain, Askia Mohammed I<sup>er</sup>. Celui-ci auréolé du titre de calife lors d'un pèlerinage enrichissant à La Mecque déploya un zèle religieux le positionnant comme le garant de l'Islam au Soudan occidental. De l'autre, on a un Mogo-Naba, Nasséré, foncièrement attaché à ses croyances religieuses et ses traditions. Cependant, l'analyse de la confrontation qui les a opposés montre que l'échec de la conquête et de l'islamisation du Yatenga par Askia Mohammed I<sup>er</sup> était prémédité. Il avait pour but réel de prélever des esclaves. La guerre sainte d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> contre le Yatenga est tout simplement une razzia teintée de jihad. Cela a été conditionné par la dépendance de l'économie songhay aux esclaves.

## **Références bibliographiques**

### **1. Les sources**

CUOQ Joseph, 1975, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII<sup>ème</sup> au XVI<sup>ème</sup> (Bilad-Al-Soudan)*, Paris, CNRS.

ES-SADI Abderrahman, 1964, *Tarikh es-Soudan*, Paris, Maisonneuve.

KATI Mahmoud, 1964, *Tarikh el-Fettach*, Paris, Maisonneuve.

L'AFRICAIN Jean Léon, 1898, *Description de l'Afrique*, Tome 2, Paris, Ernest Leroux.

MOSTO Alvisse Ca Da, 1895, *Relations de voyages à la côte occidentale d'Afrique 1445-1457*, Paris, Leroux.

## 2. Bibliographie

BAYO Golvang-Gagsou, 2001, Askia Mohammed I<sup>er</sup> (1493-1528) : Vie et Œuvre, thèse de doctorat 3<sup>ème</sup> cycle, université de Cocody-Abidjan.

CISSOKO Sékéné Mody, 2013, *Tombouctou et l'empire Songhay*, Paris, L'Harmattan.

CUOQ Joseph, 1984, *Histoire de l'islamisation de l'Afrique de l'ouest : des origines au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Geuthner.

DELAFOSSÉ Maurice, 1912, *Haut-Sénégal-Niger*, Tome 1, Paris, Maisonneuve-Larose.

DRAMANI-ISSIFOU Zakaria, 1982, *L'Afrique dans les relations internationales au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Karthala.

IBN AL QAYYUM Jawziyya, *Les types de Djihad*, pp 2-4, en ligne sur [www.bibliotheque-islamique-coran-sunna.over-blog.com/article-telecharger-les-types-de-djihad-par-l-imam-ibn-al-qayyim-jawziyya-pdf-word-doc-74994764.html](http://www.bibliotheque-islamique-coran-sunna.over-blog.com/article-telecharger-les-types-de-djihad-par-l-imam-ibn-al-qayyim-jawziyya-pdf-word-doc-74994764.html), consulté le 17/04/2020 à 09h20min.

IBN TAYMIYYA Abdullah, *La doctrine religieuse et morale du Jihad*, pp 4-5, en ligne sur [www.bibliotheque-islamique-coran-sunna.over-blog.com/article-telecharger-la-doctrine-religieuse-et-morale-du-Jihad-par-l-imam-ibn-taymiyya-pdf-word-doc-71662513.html](http://www.bibliotheque-islamique-coran-sunna.over-blog.com/article-telecharger-la-doctrine-religieuse-et-morale-du-Jihad-par-l-imam-ibn-taymiyya-pdf-word-doc-71662513.html), consulté le 17/04/2020 à 09h20min.

IZARD Michel, 2000, « Les peuples et les royaumes de la boucle du Niger et du bassin des Volta du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle », *HGA*, Tome 4, UNESCO.

PARE Moussa, 2015, *Villes et espaces publics dans le Bilad Al-Sudan occidental*, Thèse pour le Doctorat d'Etat en histoire, Abidjan, Université Felix Houphouët Boigny.

ROUCH Jean, 1966, *Contribution à l'histoire des Songhay*, Amsterdam, Swets et Zeitlinger, NV.

SANGARÉ Souleymane, 2013, « Notes sur la contribution des esclaves et de l'esclavage au développement des Etats en Afrique Occidentale (VIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) », *GISS*, n°10, p. 157-164.

SIMONIS Francis, 2010, *L'Afrique soudanaise au Moyen-Age (le temps des grands empires Ghana, Mali, Songhaï)*, Marseille, Sceren.

SYLLA Anzoumana, 2022, *Contribution à l'étude des politiques musulmanes : le cas d'Askia Mohammed I<sup>er</sup> au Songhay (1493-1528)*, Thèse de doctorat unique, Université Alassane Ouattara.

TAUXIER Laurent, 1917, *Le noir du Yatenga*, Paris, Emile Larose.

TRIAUD Jean-Louis, 1973, *Islam et sociétés soudanaises au moyen-âge*, Paris, CNRS.

ZAHAN Dominique, 1961, « Pour une histoire des Mossi du Yatenga », *L'Homme*, Tome 1, n°2, p. 5-22.